

Projet associatif



A.S. GUEUX - TINQUEUX
TENNIS DE TABLE

Objectifs 2012-2016

Projet de club – objectifs

Le tennis de table, un sport, un jeu.....pour tous
Tous ensemble, construisons l'avenir de notre club

Siège social : 7 rue Saint-Martin - 51390 PARGNY LES REIMS

Présidente : presidenceasgttt@gmail.com et secrétariat : asgueuxtinqueuxt@gmail.com



Le mot de la présidente :

L'AS Gueux Tinquex Tennis de Table est heureuse de vous accueillir pour la saison 2012-2013.

Ce projet est avant tout une aventure humaine où chacun pourra contribuer à la vie du club et au développement de ses activités.

Plaisir du jeu, détente, convivialité, coordination, concentration, sens tactique, combativité et fair-play, le tennis de table met en jeu des qualités physiques et mentales essentielles au développement des jeunes comme à l'équilibre des plus âgés.

Homme, femme, enfant, ado à tous âges de la vie, il y a toujours 2 raquettes et une balle à partager. Chacun peut se jouer des rebonds de la petite balle à son rythme et selon ses capacités, mais toujours avec beaucoup de plaisir.

En loisir :

La petite balle réussit au sein du club à favoriser l'esprit de détente et la convivialité que chacun recherche.

Au plaisir de l'exercice physique, s'associe toujours une progression dans la technique et dans le jeu. Se maintenir en forme devient alors facile, accompagné par un encadrement adapté et les nombreuses animations qui jalonnent une saison sportive.

En compétition :

Pour évaluer son niveau, pour progresser encore, bénéficier d'un encadrement technique compétent et d'entraînements réguliers. Pour goûter au piment de la compétition, lors de tournois et de championnats adaptés à son niveau, tant en **individuel** que par **équipes**.

Je vous souhaite une excellente saison !

Catherine LUCQUIN

Organigramme :

| | |
|---|---|
| <p><u>Le bureau :</u></p> <ul style="list-style-type: none">• Présidente : Catherine LUCQUIN• 2 Vice-présidents : Claudine LITAS et Bruno ESTENNEVIN• Secrétaire : Jérôme GOSSELIN• Trésorier : Pascal VELY <p><u>Autres membres élus :</u></p> <ul style="list-style-type: none">• Philippe MASSENAT• Gwenaëlle BENTZ• Yves MATILE• Christophe FAILLOT• Mohamed HASSANE | <p><u>Les membres et commissions :</u></p> <ul style="list-style-type: none">• Compétitions fédérales FFTT : Damien SCOTTE• Arbitrage : Pascal VELY• Partenariat : Bruno ESTENNEVIN, Damien SCOTTE, Yves MATILE, Mohamed HASSANE• Site internet : Catherine LUCQUIN• Photographes : familles MASSENAT, Christophe PETIT• Matériel : Philippe MASSENAT• Manifestations, animations : Claudine LITAS, Gwenaëlle BENTZ• Relation presse : Damien SCOTTE, Gérard FLORENTIN• Boissons compétitions : Bruno ESTENNEVIN Damien SCOTTE• Affichage résultats : Loïc DELINEAU |
| <p><u>Entraîneur rémunéré :</u></p> <ul style="list-style-type: none">• Damien SCOTTE (BEE1) | |

Savoir d'où l'on vient pour savoir où l'on va !

L'ASGTTT résulte de la fusion en juin 2009 des clubs de GUEUX et de TINQUEUX. Cette fusion était devenue nécessaire pour bénéficier d'un effet de synergie permettant le développement des 2 anciens clubs au sein d'une même entité.

Le club est ainsi passé de 70 adhérents à quasiment 100 en 3 saisons, soit + 40 % et de équipes engagées à 10 équipes. Ces équipes sont présentes sur tous les niveaux régionaux (R1 R2 et R3) et pratiquement tous les niveaux départementaux (PR2 D3 D4 D5). Cela nous situe en 3^{ème} position au niveau marnais et en 5^{ème} position au niveau champardennais.

Pourquoi un projet de club?

Construire et formaliser un projet permet d'envisager avec méthode et efficacité l'avenir de notre club et doit également permettre de :

- ✓ donner du sens à la structure et favoriser l'engagement de chacun,
- ✓ identifier et faire partager les valeurs de l'association,
- ✓ créer de l'adhésion en interne et contribuer au fonctionnement démocratique en impliquant les membres de l'association dans la définition, puis la mise en œuvre du projet,
- ✓ mobiliser les ressources internes et externes autour du projet,
- ✓ disposer d'un support pour dialoguer avec les partenaires extérieurs (collectivités territoriales, administrations, entreprises, réseaux locaux, etc.),
- ✓ disposer d'un fil conducteur et d'une traçabilité de l'association.

Lieux de pratiques :

2 salles :

- ✓ A GUEUX : Salle Omnisports de GUEUX - 11 rue Moutier
- ✓ A TINQUEUX : Gymnase de l'école - 3 rue de la Paix à Tinquieux

Matériel à disposition :

- ✓ 16 tables réparties sur les 2 structures + filets
- ✓ 2 robots
- ✓ 6 Tables d'arbitrage
- ✓ 16 marqueurs
- ✓ séparations

L'utilisation de la salle et du matériel :

Chaque utilisation des salles est placée sous la responsabilité d'un adulte disposant de clé (et du code pour la salle de GUEUX) qui assurera le bon déroulement de la séance. Chacun veillera au respect des locaux et du matériel. Lors des week-ends de match par équipe, l'installation des tables et la remise de la salle en configuration initiale devront être assurées par les joueurs eux-mêmes (*cf. règlement intérieur*).

Offres sportives :

Entraînements dirigés JEUNES :

- ✓ Mercredi de 10h30 à 11h30 pour les très jeunes : 4-7 ans (BABYPING) à GUEUX
- ✓ Mercredi de 14 h à 15h30 pour les joueurs débutants, ou loisir à GUEUX

- ✓ Mercredi de 15h30 à 17h00 pour le groupe des joueurs confirmés ou en compétition à GUEUX
- ✓ Mercredi de 17h00 à 18h30 pour le groupe des joueurs confirmés ou en compétition à GUEUX
- ✓ Mardi de 18h00 à 19h45 pour le groupe des joueurs confirmés ou en compétition à TINQUEUX
- ✓ Vendredi de 18h00 à 19h30 pour le groupe des joueurs confirmés ou en compétition à TINQUEUX

Entraînements ADULTES :

- ✓ Mardi de 20h00 à 22h30 : 20h00 à 21h00 dirigé par Damien à GUEUX, pour tous joueurs (hors équipes régionales) puis entraînement libre jusqu'à 22h30
- ✓ Mercredi de 19h00 à 21h00 : entraînement libre ou dirigé par 1 joueur à TINQUEUX pour les équipes régionales
- ✓ Jeudi de 20h00 à 22h00 : entraînement libre à TINQUEUX pour tous

Périodes hors scolaires :

- ✓ Des stages jeunes et adultes (en soirée) sont proposés par Damien dans la salle omnisport de GUEUX
- ✓ Accès libre à la salle de Gueux les mardis soirs

Synthèse Licences au 16/02/2013 :

| Catégorie | Saison 2011-2012 | Arrivées | Départs / Arrêts | Saison 2012-2013 | % | Ecart | H | F | Compet. | Loisir |
|-----------|------------------|----------|------------------|---------------------|------|-------|-----|-----|---------|--------|
| Adultes | 56 | 13 | 16 | 53 | 55% | -3 | 49 | 4 | 40 | 13 |
| Jeunes | 42 | 15 | 13 | 44 | 45% | 2 | 36 | 8 | 26 | 18 |
| Total | 98 | 28 | 29 | 97 Au 16/02/2013 | 100% | -1 | 85 | 12 | 66 | 31 |
| | | | | | | | 88% | 12% | 68% | 32% |

Compétitions :

Chaque joueur doit se présenter avec la même tenue sportive aux couleurs du club (noir et orange).

Compétitions par équipe :

- ✓ Compétitions challenges rémois à TINQUEUX les mardis soir de 20h00 à 22h30
- ✓ Championnat par équipe FFTT départemental à GUEUX (D1 à D5) les vendredis de 20h30 à 23h30
- ✓ Championnat par équipe FFTT pré-régional et régional à TINQUEUX (R3 - PR1 - PR2) les dimanches de 8h30 à 13h00
- ✓ Championnat par équipe FFTT régional à TINQUEUX (R1 R2) les samedis de 16h00 à 22h00
- ✓ Championnat par équipe jeunes (2 équipes) (départemental)
- ✓ Interclubs régionaux
- ✓ Bernard Jeu (régional)

Compétitions individuelles :

- ✓ Participation des plus jeunes au BALBUTOP (jeunes moins de 11 ans niveau départemental)
- ✓ Critérium fédéral (niveau départemental, régional, zone et national)
- ✓ Top départemental, régional, interrégional
- ✓ Championnat de la Marne
- ✓ Championnat de Champagne
- ✓ tournois du département et de la région

Les compétitions et le code sportif :

La participation aux différentes compétitions est un engagement personnel. Chaque joueur représente le club à cette occasion et doit s'attacher à respecter le code du sportif élaboré et adopté en 1995 par le comité national olympique et sportif français (CNOSF). Ce code prévoit que tout sportif, débutant ou champion, s'engage à :

1. Se conformer aux règles du jeu
2. Respecter les décisions de l'arbitre
3. Respecter les adversaires et partenaires
4. Refuser toute forme de violence (verbale, physique) et de tricherie
5. Etre maître de soi en toutes circonstances
6. Etre loyal dans le sport et dans la vie
7. Etre exemplaire, généreux et tolérant

Communication :

- ✓ Nouveau site dès la rentrée 2012 : <http://asgueuxtingueuxtt.clubeo.com/> : pensez à vous inscrire en tant que « membre »
- ✓ Face book : <https://www.facebook.com/ASGTTT>
- ✓ Utilisation d'une liste de diffusion par mail pour l'information aux adhérents (d'où l'importance de communiquer votre adresse mail)
- ✓ Diffusion d'articles dans la presse locale, les magazines municipaux
- ✓ Distribuer le projet associatif aux adhérents en début de saison
- ✓ Panneau d'affichage dans la salle de Tingueux

Manifestations et animations :

L'objectif est de développer la cohésion et le sentiment d'appartenance au club. Cela suppose la participation de tous à l'organisation des manifestations à tour de rôle.

Propositions d'actions et manifestations pour la saison :

- ✓ Forum associatif à TINQUEUX le 1^{er} septembre 2012
- ✓ Brocante à Muizon le 9 septembre 2012
- ✓ Loto avec Patrick le 1er novembre 2012 à Tingueux
- ✓ Soirée interne « beaujolais nouveau » en novembre à Gueux
- ✓ Opérations « chocolat de Noël » à partir de mi – novembre
- ✓ Tournoi régional trophée du vignoble (6 janvier 2013) à Gueux ou Tingueux (inscrit au calendrier fédéral)
- ✓ Soirée interne « galette des Rois » en janvier à Gueux
- ✓ Soirée tartiflette-dansante (9 février 2013) à Gueux
- ✓ Top de zone détection les 23 et 24 mars 2013 à Tingueux (gymnase Bronquard) (qualificatif au championnat – 96 enfants de France zone 5)
- ✓ Journée du sport à Tingueux (mai)
- ✓ Journée champêtre le 23 juin 2013

L'adhésion à l'ASGTTT :

L'ASGTTT se compose de différents types de membres :

- ✓ Les membres actifs : personnes à jour dans leur cotisation. Les adhérents qui souhaitent pratiquer le tennis de table doivent posséder une « licence FTT traditionnelle » pour participer aux compétitions ou une « licence FTT promotionnelle » pour uniquement participer aux entraînements.
- ✓ Les membres bienfaiteurs : personnes qui participent sous forme de dons à la vie du club. Ces membres peuvent être mécènes de l'association et ainsi bénéficier d'une réduction fiscale à hauteur de 66% du

montant du don, celui-ci étant limité à 20% du revenu imposable du donateur (article 200 du code général des impôts).

Exemple : la personne fait un don de 100 € ; sa réduction fiscale sera de 66 € ; la dépense pour le donateur sera de 34 €.

- ✓ Gratuité pour les membres du comité non joueurs
- ✓ Conformément à l'article L231-2 du code du sport, la délivrance d'une licence sportive est subordonnée à la production d'un certificat médical attestant de l'absence de contre-indication à la pratique du tennis de table. Le certificat doit être renouvelé tous les ans et doit être présenté en même temps que la demande de licence.
- ✓ Le paiement de l'adhésion s'effectue en chèque ou en espèces, avec les coupons sport et chèques vacances. Paiement possible en plusieurs fois (plusieurs chèques établis à des dates précises)
- ✓ Réduction famille à partir du 2^{ème} membre
- ✓ Réduction pour inscription tardive (2^{ème} phase)
- ✓ Réduction pour joueurs d'autres clubs faisant leurs études à REIMS (possibilité d'entraînement)
- ✓ Cotisation symbolique pour les licenciés du BABYPING

Nos points forts :

- ✓ Cotisation peu élevée par rapport aux clubs comparables
- ✓ Organisation de manifestations sportives et festives
- ✓ Nombre de bénévoles importants
- ✓ 2 salles
- ✓ Larges créneaux horaires pour les jeunes
- ✓ Equipes FFTT (4 régionales + 3 départementales)
- ✓ Un nombre de « féminines » non négligeable
- ✓ Licenciés assidus aux entraînements
- ✓ convivialité

Nos points faibles :

- ✓ peu de créneaux pour les entraînements dirigés adultes
- ✓ peu de volontaires pour les formations proposées : arbitrage, JA, entraîneurs
- ✓ pas de représentants au comité Marne
- ✓ ressources privées faibles
- ✓ manque de féminines adultes

Objectifs à court terme : augmenter le nombre de licenciés, particulièrement féminines et jeunes

- ✓ Accueillir tous les publics en proposant :
 - un entraînement dirigé au public adulte non compétiteur,
 - des entraînements dirigés au public compétiteur,
 - des séances au très jeune public (4-7 ans)
- ✓ Créer une dynamique féminine
- ✓ Former les jeunes dans une logique de performance en leur offrant un entraînement de qualité : offrir à tous nos jeunes la possibilité de participer à une compétition adaptée et leur permettre d'être sélectionnés sur

des stages et des compétitions (départementales, régionales, nationales) et d'être sélectionnés dans les épreuves départementales, régionales, nationales et internationales

- ✓ Assurer un suivi systématiquement des jeunes en compétition (coaching)
- ✓ Développer des partenariats privés : proposer des partenariats sous forme de mécénat d'entreprise, développer le mécénat des personnes physiques (proposer le reçu fiscal)
- ✓ Optimiser les financements des partenaires institutionnels (ville, CG, CR, CNDS...)

Objectifs à moyen terme : augmenter le niveau de compétition

- ✓ Augmenter le niveau des joueurs et faire monter les équipes dans les divisions supérieures
- ✓ Augmenter le nombre d'adhérents « compétitions » avec plus de créneaux d'entraînements
- ✓ Faire découvrir le ping aux non licenciés par des stages, organiser une journée « inter école primaire », rechercher des jeunes dans les écoles

Objectifs à long terme :

- ✓ Constituer une bonne équipe de bénévoles durable
- ✓ Avoir des équipes à tous les niveaux (départementaux, régionaux, nationaux)
- ✓ Augmenter les ressources financières
- ✓ S'implanter dans les écoles rurales
- ✓ Développer le tennis de table dans les entreprises

Plan d'actions :

- ✓ Participer à l'accompagnement éducatif des jeunes scolarisés : contacts avec les écoles avoisinantes de Gueux et organiser une journée « inter école primaire »
- ✓ Création d'une section BABYPING pour les 4-7 ans
- ✓ Développer les ressources financières (mécénat à développer) grâce à l'investissement de tous les licenciés avec la création d'une commission « Partenariat » et démarchage des entreprises dès le mois de septembre 2012 : **tout licencié amenant un sponsor ou mécène aura un avoir venant en déduction du prix de sa licence d'un montant de 10 % de la somme récoltée jusque 1 000 € puis 5 % au-delà.**
- ✓ Renforcer les compétences des adhérents, inciter les adhérents à s'investir dans le club et à participer aux différentes formations (arbitrage, entraîneur, recherche de partenariats...) en diffusant chaque année des guides de formation.